



Le CPIE Forêt de Brocéliande recrute :

## Un(e) animateur(trice) en séjours de vacances

En CEE – Contrat Engagement Educatif

Semaines du 22 au 27 février 2021 et du 3 au 8 mai 2021.

### Contexte :

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Forêt de Brocéliande est une association qui mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous publics (scolaires, population locale, professionnels de l'EE...). Grande nouveauté cette année, elle organise pendant les vacances de février et d'avril des séjours de vacances d'une semaine thématique, pour les enfants de 6 à 12 ans, au sein de son centre d'hébergement.

### Thèmes des séjours :

- **Du 22 au 27 février 21 : Mystères à Brocéliande.**  
Oseras tu passer les portes de Brocéliande ? Depuis quelques jours, de nombreux évènements étranges se déroulent à Concoret. Les rumeurs sont sur toutes les lèvres des habitants du village. Sauras-tu résoudre les énigmes et les mystères qui entourent cette forêt de légende? Rendez-vous pour un séjour sous le signe du mystère et de l'enquête !  
Au programme : Énigmes, enquêtes et jeux de piste.
- **Du 3 au 8 mai 21 : La recette du Père LARTICHOT**  
Une histoire louche est arrivée dans la cuisine du Père Lartichot... On lui aurait volé sa recette ! Il a besoin de vous pour retrouver les ingrédients... et les coupables ! A vos bottes et vos fourchettes pour l'aider dans cette délicieuse aventure !  
Au programme : cuisine, jeux de piste, enquêtes, éveil à l'alimentation durable.

En collaboration avec le/la directeur/trice du séjour et trois animateurs constituant l'équipe d'encadrement, vous serez amené à :

- Assurer l'encadrement et l'animation auprès des enfants ;
- Participer aux réunions de préparation et de bilan.

### Compétences requises :

- BAFA complet
- Expériences en animation
- Intérêt pour le patrimoine naturel et culturel de la région.

### Conditions de travail :

**Contrat de travail** : Contrat d'engagement éducatif (CEE) défini aux articles L432-1, 1.432-6 et 0.432-1 à 0.432-9 du Code de l'action sociale et des familles.

**Durée de travail** : celle du séjour de vacances soit du lundi matin avant l'arrivée des enfants au samedi après-midi après le départ des enfants et le rangement du centre, en continu avec hébergement.

**Rémunération** : Conformément au régime conventionnel d'équivalence, le temps de travail effectif rémunéré correspond pour un séjour de 6 jours à un forfait journalier avec indemnités conventionnelles, congés payés (10% du salaire) soit une rémunération brute totale de 295,40 € soit environ 228 € net.

Candidature à transmettre par mail ou courrier à : Juliette FROMENTIN : [coordination.pedagogique-cpie@orange.fr](mailto:coordination.pedagogique-cpie@orange.fr)

Merci de respecter le format suivant : NOM Prénom\_LM et NOM Prénom\_CV

Plus d'infos sur les séjours : <http://cpie-broceliande.pagesperso-orange.fr/sejours/sejours.html>

Contact : [la-soett@wanadoo.fr](mailto:la-soett@wanadoo.fr) ou 02 97 22 74 62